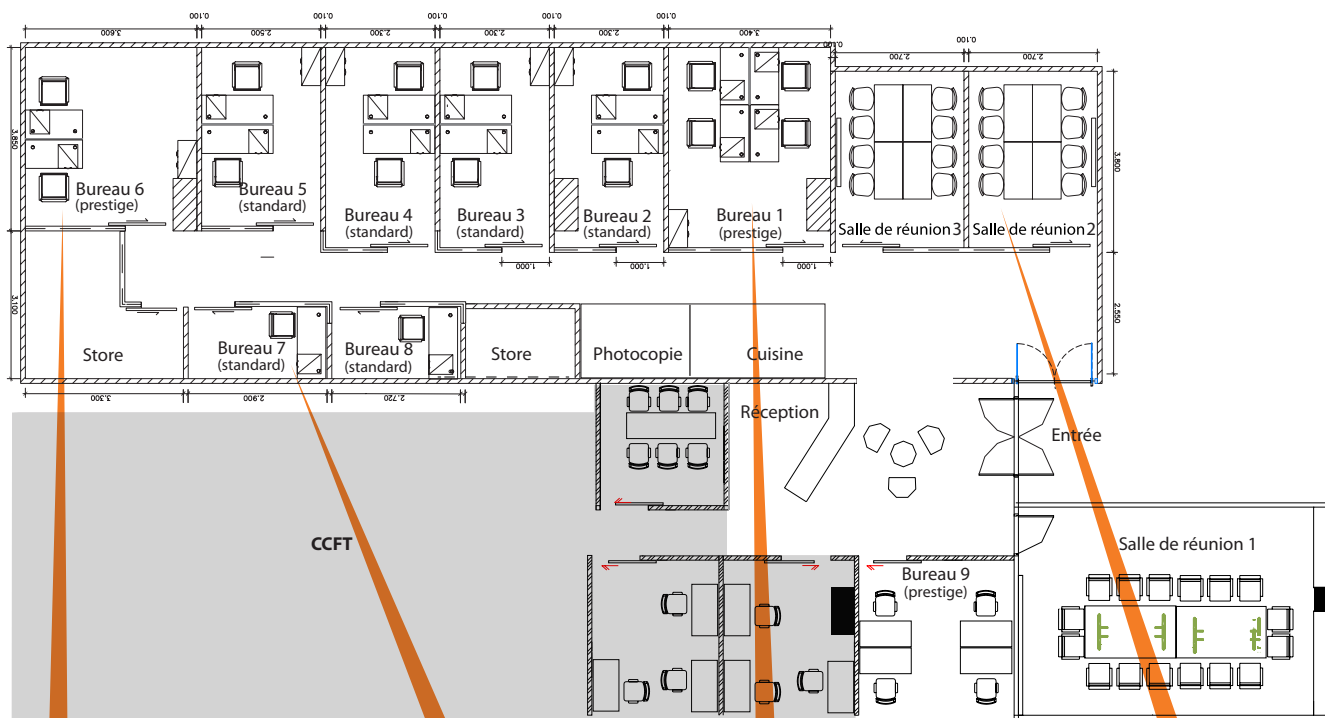


Cherchez-vous un emplacement idéal pour votre BUREAU à Bangkok?

Bienvenue au Centre d'affaires CCFT!

Visant à servir nos membres à la recherche d'un bureau en Thaïlande, la Chambre de Commerce Franco-Thaïe (CCFT) a lancé le "CCFT Centre d'affaires" au cœur de Bangkok à un prix abordable.



Pourquoi notre Centre d'affaires pour votre nouveau bureau?

Solutions « clés en main »

Le nouveau centre d'affaires est divisé en 9 bureaux fermés. 3 salles de réunion, dont une grande salle avec un projecteur LCD et 2 petites, sont gratuitement mis à la disposition de nos locataires (sur réservation).

Le bureau

- ▶ Mobilier neuf
- ▶ Ligne d'extension téléphonique
- ▶ Internet & WIFI
- ▶ Toutes charges comprises (climatisation, électricité, nettoyage, sécurité et assurances)
- ▶ Pas de frais cachés

Les équipements

- ▶ Photocopieuse, scanner, imprimante
- ▶ Kitchenette équipée avec réfrigérateur, micro-ondes, machine à café, pot thermo électrique
- ▶ Eau, café et thé à volonté
- ▶ Salles de réunion sur réservation

Les services

- ▶ Accueil permanent pendant les heures de bureau pour accueillir les visiteurs, répondre aux appels téléphoniques et gérer tous les courriers
- ▶ Journaux et revues en libre consultation

Emplacement idéal

Situé au cœur de Bangkok dans le quartier diplomatique, à l'angle de Wireless et Sarasin Road, le centre d'affaires CCFT est à côté du parc Lumpini et proche des transports en commun : MRT (station Lumpini) et BTS (Chidlom ou station Ploenchit). Il est également à quelques pas de l'Alliance Française (750 mètres).

Le centre d'affaires CCFT est situé au 5^{ème} étage de Kian Gwan House III, un emplacement cosy et très pratique.

Prix abordable

Comparé à d'autres centres d'affaires, celui de la CCFT propose le meilleur rapport qualité-prix, adapté à tous les budgets et sans frais cachés. Nous proposons un service sur-mesure allant de la location de bureaux, au portage salarial ou tout simplement à la location d'une salle de réunion à la journée.

Description	Prix par mois (THB)
Bureau privatif (prestige) tout compris (3-4 bureaux)	43,000 THB
Bureau privatif (standard) tout compris (2 bureaux)	38,000 THB
Bureau privatif (standard) tout compris (1 bureau)	28,000 THB
Portage salarial (pour les français)	15,000 THB
Portage salarial (pour les thaïlandais)	5,000 THB
Bureau de passage (par jour)	4,000 THB
Location d'une petite salle de réunion (par jour, max. 6 personnes)	4,500 THB
Location d'une grande salle de réunion (par jour, max. 15 personnes)	6,500 THB

Les prix sont indiqués hors taxes. Brochure non contractuelle. Seul le contrat final fera foi.

Les services proposés

Location de bureaux:

Cette option est idéale pour les membres de la CCFT étant à la recherche d'un bureau dans le centre de Bangkok. Travailler au Centre d'affaires de la CCFT vous assure d'être au courant de tout qu'il se passe dans la communauté d'affaires française en Thaïlande et d'avoir un soutien en cas de problèmes.

La CCFT peut vous aider et faciliter les démarches administratives pour obtenir une adresse d'enregistrement de l'entreprise, un permis de travail ou un visa.

Portage salarial:

Comme un incubateur pour les PME françaises, la CCFT propose un service "portage salarial" pour les membres de la CCFT qui, avant de monter une entité légale en Thaïlande, souhaitent tester leur activité en s'appuyant sur un ou deux employés basés en Thaïlande. Le ou les employés sont alors juridiquement intégrés à la liste des employés de la Chambre, qui assure un portage salarial au sein de son service d'appui aux entreprises. Si la première année se révèle fructueuse, la société s'implantera en Thaïlande et deviendra un locataire de bureaux de la Chambre.

Bureau de passage ou location d'une salle de réunion:

Pour les hommes d'affaires en déplacement en Thaïlande qui sont à la recherche d'un bureau de passage ou une salle de réunion, la CCFT propose également une solution de bureau de passage sur une base journalière ou hebdomadaire.

Conseils sur l'emploi en Thaïlande

- Pour pouvoir faire une demande de permis de travail en Thaïlande, vous devez obligatoirement posséder le visa «non Immigrant-B» délivré par un Consulat thaïlandais à l'étranger avant d'arriver en Thaïlande
- Un permis de travail peut être donné uniquement à un employé étranger travaillant pour une société thaïlandaise avec un capital libéré de 2 millions de THB (par embauche étrangère).
- L'entreprise doit également respecter le quota de 4 salariés thaïlandais pour une embauche étrangère.
- Un étranger travaillant en Thaïlande est considéré comme un employé hautement qualifié. Son salaire minimum est de 50 000 THB. Si moins que cela, il ne pourra pas obtenir le permis de travail. (Avec une exception pour les enseignants et les employés du secteur de l'hôtellerie)

Contact

Service d'appui aux entreprises
services@francothaicc.com

5th Floor, Kian Gwan House III, 152 Wireless Road,
Lumpini, Pathumwan, Bangkok 10330

Tel: +66 (0) 2650 9613-4 Fax: +66 (0) 2650 9739
www.francothaicc.com

